

APPEL EN FORME D'INVITATION AUX AGENTS DE DEVELOPPEMENT DU LIMOUSIN

Les animateurs territoriaux représentent un ensemble de professionnels dont les expériences, les formations, l'environnement institutionnel et de travail ne sont pas homogènes.

Le référentiel métier, si tant est qu'il soit défini, s'appuie sur un éventail de formations supérieures aux objectifs et contours parfois flous sous couvert de polyvalence et de pluridisciplinarité.

Le « métier » quant à lui évolue au gré des politiques publiques et de ce qu'en font les « courroies de transmission ».

Dans la pratique, le travail est le résultat composite et parfois instable de diverses manifestations d'ordres politique, institutionnel, hiérarchique, personnel. On peut s'interroger sur le sens des mots dans ce champ d'activité – comme dans certains autres domaines – où le vocabulaire est un instrument souvent commode pour « dire » ce qu'on ne peut pas dire, pour « dire » ce qu'on fait ou ce qu'on prétend faire, pour « dire » ce qu'« il faut faire » (et ne pas faire)... Ainsi, souvent, l'intitulé de la fonction en « dit » long.

Agent de développement, animateur, chargé de mission, chef de projet... Technicien ?

« Papa – ou Maman –, qu'est-ce que je dois écrire comme profession pour toi sur la fiche de renseignements du collègue ? »

Que traduisent ces dénominations « tarte à la crème », galvaudées, insignifiantes ?

Dans l'abondante production écrite comme dans les réunions non moins abondantes, on regroupe souvent ces fonctions (et d'autres) sous le vocable « techniciens », devenu commun depuis une petite dizaine d'années.

Aïe !

Donc, ce métier se caractériserait principalement par des connaissances et des compétences employées à l'application d'une technique ou de techniques. Lesquelles : administrative ? budgétaire ? financière ? de communication ? Dans le meilleur des cas méthodologique ?

Tout à la fois, sans doute, et un peu plus.

Et si ce métier ne se résumait pas à la seule capacité de se servir de boîtes à outils, aussi fournies soient-elles ? Même si certains des outils sont forgés par ceux-là mêmes qui les utilisent.

Car réduire l'*agent-de-développement-animateur-chargé-de-mission-chef-de-projet* à une fonction technique, c'est l'enfermer dans une logique de travail où pour tel type de situation il existe tel type de réponse visant tel type de résultat. Chacun perçoit vite les limites d'un système fondé sur une vision déterministe des choses.

Autant que de la boîte à outils, l'*agent-de-développement-animateur-chargé-de-mission-chef-de-projet* doit se servir en permanence de sa tête, convoquer ses connaissances, ses références, chercher à comprendre les phénomènes concrets auxquels il est confronté, déconstruire les systèmes, interroger sa pratique, reconstruire, inventer, expérimenter. Et pas tout seul, si possible.

Tout cela devrait faire de l'*agent-de-développement-animateur-chargé-de-mission-chef-de-projet* un professionnel « pensant », acteur dans les processus de développement local, activateur dans les logiques de gouvernance.

Quelles marges de manœuvre dans le système politico-administratif ?

L'agent-de-développement-animateur-chargé-de-mission-chef-de-projet agit dans la zone de friction entre « le politique » et « l'administratif ».

Alors, fait-il office de courroie de transmission du politique ? de l'administratif ? Ou son rôle se borne-t-il à faire une synthèse respectueuse des deux, répondant docilement de manière systématique à toutes formes d'injonctions ?

Ces questions se posent quotidiennement dans ce métier et interpellent en permanence la place et le rôle du professionnel dans ce système multipolaire. En outre, ne pas s'interroger sur ce sujet serait faire peu de cas de la diversité des acteurs locaux pour et avec lesquels le professionnel est censé œuvrer.

Invitation

Nous travaillons dans des domaines variés mais reliés par une logique de développement territorial : développement local en général, agriculture, économie locale, tourisme, environnement, accueil, culture, vie associative... et/ou dans le cadre de dispositifs publics : Pôles locaux d'accueil, Leader, procédures contractuelles diverses.

Notre participation très active à la construction d'un discours souvent opaque, notre propension à souscrire facilement aux modes opératoires dont on a du mal à connaître les origines, comme si les choses s'imposaient systématiquement à nous, nos stratégies, parfois collectives, le plus souvent individuelles, pour adapter nos pratiques professionnelles à nos représentations de notre métier, autant de raisons, parmi d'autres, de faire un effort de distanciation vis-à-vis de notre notre espace-temps de travail.

Aussi ma proposition est-elle de concevoir, collectivement, un cycle de séminaires professionnels à l'échelle régionale. Le recours à des compétences extérieures pourrait être envisagé (universitaires, formateurs...). L'ADELIM (association – en sommeil – des agents de développement local du Limousin) pourrait en être le support.

Didier Bertholy
Pays de Tulle